

Plan de services en français

2020–2021

Travail et Éducation postsecondaire



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2020
Plan de services en français
Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire
Avril 2020
ISBN : 978-1-989654-66-8

Plan de services en français 2020-2021

Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire

Message du sous-ministre

J'ai le plaisir de présenter le Plan de services en français 2020-2021 du ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire (TEP). Notre mission consiste à être un partenaire de confiance pour aider tous les gens de la Nouvelle-Écosse à vivre, à apprendre et travailler du mieux qu'ils peuvent. Pour ce faire, nous portons une attention particulière à la promotion de l'inclusion et de l'employabilité pour tous, nous encourageons des systèmes d'apprentissage adaptés et durables, nous donnons les moyens pour la mise en place de lieux de travail qui sont sûrs, équitables, pluriels et productifs, et nous créons des possibilités de croissance.

En tant que ministère, nous sommes toujours résolu à fournir à nos clients une gamme de services en français. Une de nos grandes priorités consiste à favoriser les lieux de travail qui sont accueillants et représentatifs de la diversité de nos communautés. Nous sommes conscients de l'importance d'assurer des services en français aux gens de la Nouvelle-Écosse et nous nous efforçons de préserver et de favoriser la culture et le patrimoine des Acadiens et des francophones de la province.

Nous allons continuer, cette année, d'apporter notre appui au Plan stratégique provincial pour les services en français 2018-2023. Au cours de la prochaine année, nous veillerons surtout à mieux sensibiliser le personnel du Ministère, à élargir la capacité du Ministère en offrant plus d'occasions de formation et de travail en français aux employés, et en poursuivant le dialogue avec nos collectivités acadiennes et francophones.

TEP joue un rôle clé pour que chacun ait accès à des lieux de travail équitables et sûrs. Pour ce faire, nous devons fournir aux citoyens l'accès à des programmes de formation et de perfectionnement des compétences. Le présent plan nous aide à faire en sorte que ces programmes et services soient accessibles à tous, y compris à la communauté francophone.



Duff Montgomerie, sous-ministre
Travail et Éducation postsecondaire

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le Ministère reconnaît l'importance des services en français et il s'efforce de remplir ses obligations prévues dans la *Loi sur les services en français* et son règlement. Nous croyons que les Néo-Écossais devraient avoir accès à des services de qualité en français. Le plan illustre notre engagement en vue d'instaurer des programmes, des politiques et des services qui répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour y parvenir, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées à l'échelle du gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Nous encourageons les Néo-Écossais à demander des services en français. Nous encourageons aussi les Acadiens et les francophones à se faire entendre en siégeant aux conseils, agences et commissions de TEP dont les places vacantes sont régulièrement annoncées par le Bureau du conseil exécutif. Nous améliorons sans cesse nos services en français et nous vous invitons donc à nous faire part de vos commentaires sur notre progrès. Si vous avez d'autres commentaires ou des questions, adressez-les à notre coordonnatrice des services en français et nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

Coordonnatrice des services en français

Natalie Angelucci, Travail et Éducation postsecondaire

Courriel : Natalie.Angelucci@novascotia.ca / LAE-FLSCommittee@novascotia.ca

Tél. : 902-424-7503

Communication en français avec le public

Par l'adoption de sa Politique sur les services en français en avril 2019, Travail et Éducation postsecondaire a présenté les obligations que le Ministère doit remplir au titre du Règlement et les lignes directrices qu'il suivra en matière de bonnes pratiques. La politique fournit une orientation et des conseils aux employés du Ministère dans leurs efforts pour se conformer aux exigences de la *Loi sur les services en français* et de son règlement d'application.

Les directives et les lignes directrices de la politique fournissent aux employés des renseignements concernant la correspondance reçue en français, les communications orales en français, les communications avec le public, les fournisseurs de services acadiens et francophones, les comités et groupes de travail et les consultations publiques.

TEP continue d'encourager et d'améliorer les communications en vue de favoriser et de stimuler l'utilisation du français et en vue d'offrir des programmes et des services en français à tous les gens de la Nouvelle-Écosse qui les demandent. Voici quelques exemples :

- L'affichette *Bonjour!* est bien en vue pour que le personnel sache que cette division continue d'offrir des services en français du mieux qu'elle peut.
- Nous diffusons dans le Ministère la listes des employés qui parlent français. Les employés agissent bénévolement et la liste est mise à jour chaque année. La liste aide les employés anglophones en leur fournissant des réponses aux demandes qui leur sont adressées en français (en personne, par téléphone, par courrier ou par courriel).
- Nous soutenons les employés pour qu'ils suivent des cours de français.

En janvier 2020, nous avons ajouté des ressources et de l'information en français au site intranet du Ministère, LAE Connected, pour fournir aux employés du soutien, des renseignements et des conseils.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2019–2020

TEP a continué de s'inspirer de l'objectif global formulé dans le Plan stratégique pour les services en français 2018-2023 du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour graduellement offrir plus d'information et de services en français au grand public, ce qui accroît la vitalité de la communauté acadienne et francophone et contribue à son essor. Le progrès que nous avons réalisé en 2019-2020 est illustré ci-dessous. Il s'articule surtout autour des trois objectifs stratégiques que sont leadership et orientation politique, disponibilité et accessibilité des services en français, et engagement communautaire et sensibilisation.

- ✓ Nous avons fait traduire le Plan de services en français 2019-2020 et nous l'avons publié.
- ✓ Mise en œuvre le 12 avril 2019, la Politique sur les services en français (PSF) de TEP présente les obligations que le Ministère doit remplir au titre du Règlement et les lignes directrices qu'il suivra en matière de bonnes pratiques.
- ✓ Nous avons fait la promotion de la PSF du Ministère dans notre intranet, LAE Connect, et lors de toutes les activités d'orientation, y compris en offrant du soutien aux programmes et aux services à l'échelle du Ministère.
- ✓ Nous avons participé aux Journées d'orientation des nouveaux employés de TEP. À cette occasion, une fiche d'information décrivant le rôle du Comité de coordination des services en français a été remise à tous les employés.
- ✓ Le 12 mars 2020, avec le concours de l'Office des affaires acadiennes, nous avons présenté *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse* à l'occasion d'un dîner-causerie organisé dans le cadre du Mois de la francophonie.
- ✓ Le 13 janvier 2020, nous avons lancé, dans tout le Ministère, le sondage annuel sur la capacité d'offrir des services en français.
- ✓ Nous avons publié en avril 2020, dans le bulletin du Ministère, LAE Connect, une liste mise à jour des employés qui parlent français.
- ✓ Nous avons utilisé le courriel et le bulletin d'information du Ministère, LAE Connect, pour publiciser auprès des employés les cours de français offerts par l'Université Sainte-Anne.
- ✓ Nous avons passé en revue et mis à jour le mandat du Comité de coordination des services en français.
- ✓ Nous avons affiché et mis à disposition dans notre nouveau site intranet de la documentation et des renseignements sur le Comité de coordination des services en français.
- ✓ Nous avons continué d'utiliser les affiches *Bonjour!* pour indiquer aux employés que le Ministère est résolu à offrir des services en français.
- ✓ Nous avons aidé à coordonner les demandes de traduction émanant des divers programmes et services du Ministère.
- ✓ Nous avons continué de définir les rôles et les responsabilités des employés qui figurent sur la liste des employés du Ministère qui parlent français.
- ✓ Le *Guide du code des normes de travail (Labour Standards Code)* a été traduit et il figure dans le site Web de TEP – novascotia.ca/lae/employmentrights/docs/LabourStandardsCodeGuide-fr.pdf.
- ✓ La fiche d'information *Employment Rights in Nova Scotia* a été traduite en français – *Droits en matière d'emploi en Nouvelle-Écosse* – et nous l'avons distribuée lors d'activités comme les salons des carrières et les séances d'information.
- ✓ Le rapport pour 2019 du Comité d'examen du salaire minimum a été traduit en français et publié dans le site Web du Ministère.

- ✓ Nous avons poursuivi le travail sur le Système de gestion de l'apprentissage¹ pour qu'il soit entièrement bilingue lorsqu'il sera lancé début 2021.
- ✓ Nous avons financé l'Université Dalhousie pour contribuer à des activités destinées à accroître la représentation francophone dans des professions de la santé (surtout en médecine et en dentisterie) en Nouvelle-Écosse par le truchement du recrutement et du maintien de l'effectif, de la collaboration et des partenariats dans la collectivité.
- ✓ Le Ministère a accordé un financement annuel pour acheter des places d'étudiants en médecine au Québec pour permettre à des étudiants de la Nouvelle-Écosse de poursuivre leurs études en français.
- ✓ Nous avons collaboré avec l'Université Sainte-Anne, l'Université Dalhousie et le Réseau Santé pour faire la promotion des carrières en santé en français.
- ✓ Le Ministère a préparé dans les deux langues officielles une publication intitulée *Savez-vous qui travaille chez vous?* et l'a distribuée lors du Real Home Show en mars 2020. Elle offre aux propriétaires des conseils sur la sécurité lorsqu'ils embauchent des entrepreneurs pour des travaux.
- ✓ Nous avons présenté des rencontres en français sur les premiers soins à Clare. Les rencontres avaient pour but d'échanger avec les employeurs acadiens et francophones et de discuter les amendements au règlement; nous avons également fourni en français le document de discussion, le sondage en ligne et une page Web.
- ✓ Nous avons fait équipe avec le Centre de l'entrepreneuriat du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDENE) pour faire des consultations et animer des présentations sur la santé et la sécurité au travail à l'intention d'employeurs.
- ✓ Nous avons consulté les pompiers en mars 2020 pour connaître leur opinion sur l'élargissement de la liste des cancers présumés qui ouvrent droit à une indemnisation en vertu du règlement sur l'indemnisation des pompiers (*Firefighters' Compensation Regulations*), le tout afin de reconnaître les risques inhérents liés à la lutte contre les incendies. La lettre d'invitation, la page Web, les documents de participation, le sondage en ligne et le formulaire d'évaluation sur place ont été offerts en français et une personne bilingue a assisté à toutes les rencontres.
- ✓ Tout le personnel de la direction a assisté à une présentation sur les services en français qu'offre le gouvernement. La présentation a eu lieu lors de la Journée de la Direction de la sécurité en novembre 2019. Il y avait une table où étaient étalés des documents et des outils sur les services en français.
- ✓ Nous avons mené des consultations sur la sécurité carburant au printemps 2020 pour renseigner les intéressés sur l'adoption de nouveaux codes de l'Association canadienne de normalisation.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020-2021

TEP continuera de s'acquitter de ses obligations prévues dans la *Loi sur les services en français* et son règlement, et de voir à améliorer la capacité du Ministère d'offrir des services en français.

Le Plan de services en français de TEP pour 2020-2021 contient des objectifs qui s'alignent sur les trois objectifs stratégiques suivants provenant du Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018-2023.

Objectif 1 – Soutien aux structures administratives internes : renforcer le cadre de travail en matière de politiques, de lois et de règlements et de mesures administratives.

¹ Le Système de gestion de l'apprentissage est un système en ligne qui améliorera l'accès à l'information et facilitera les choses pour les apprentis, les compagnons et compagnes d'apprentissage, les employeurs, les fournisseurs de formation et les fonctionnaires chargés de la gestion de l'apprentissage.

But

Mieux sensibiliser les employés à l'engagement et aux obligations du Ministère en vertu de la Loi sur les services en français et son règlement d'application et mieux outiller le Ministère en vue d'offrir aux employés des occasions de travailler en français et d'apprendre le français.

Mesures prévues

La coordonnatrice des services en français :

- préparera et publiera le plan de services en français de TEP pour 2020-2021 et contribuera au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français;
- continuera de sensibiliser le personnel de TEP aux services en français au moyen d'activités d'orientation, de la distribution de la liste annuelle des employés qui parlent français et d'articles dans le bulletin du ministère;
- en collaboration avec le sous-ministre, organisera en mars 2021 (Mois de la francophonie) un dîner-causerie portant sur les services en français pour donner un aperçu du rôle du CSF et pour donner l'occasion aux collègues acadiens et francophones de parler de leur patrimoine;
- lancera, dans tout le Ministère, le sondage annuel sur la capacité d'offrir des services en français pour mettre à jour la liste des employés qui parlent français et pour définir les rôles et les responsabilités des bénévoles figurant à la liste;
- continuera de fournir aux employés une visibilité et un accès continu à toutes les ressources sur les services en français, aux plans de services en français, à la politique de TEP, au mandat du Comité des services en français et à toutes les autres ressources nécessaires dans le site intranet du Ministère;
- fournira l'accès à d'autres ressources en français, p. ex., de l'information sur la manière de se procurer des claviers français et des conseils pratiques pour offrir des services en français, pour aider les employés à intégrer le français dans leurs programmes et services;
- aidera les employés en coordonnant leurs demandes de traduction;
- encouragera les employés à envisager de suivre des cours de français et aidera les employés qui sont intéressés à le faire.

Objectif 2 – Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

Buts

- a. Améliorer et élargir la capacité du Ministère à offrir au public des services en français.
- b. Faire la promotion des services et des programmes qu'offre le Ministère.

Mesures prévues

Direction de la politique et des services

- Distribuer de nouveaux guides en français sur les carrières à l'automne 2020. Pour le moment, ces publications sont : *Careers in Demand 2019-2021*, *Training & Education*, *Getting Hired*, *Change & Growth*, *Planning with a Young Adult*.
- Continuer d'envoyer les publications de TEP sur les carrières et l'information sur le marché du travail à l'organisme Canadian Parents for French.

Direction des services du travail

- Continuer de travailler avec les intéressés et offrir des services de traduction au besoin.

Direction du perfectionnement des compétences

- Continuer d'offrir de nouveaux documents qui seront traduits pour les programmes et les programmes d'enseignement, de même que des outils pédagogiques. La politique et les lignes directrices dans les sections Reconnaissance des qualifications obtenues à l'étranger (ISANS) et Mobilité de la main-d'œuvre du site Web seront aussi traduites (<https://novascotia.ca/lae/RplLabourMobility/IQR.asp>.) et nous poursuivrons le travail de réaménagement du contenu à mesure que la version bêta du site se développe.
- Continuer d'offrir des services dans les deux langues officielles dans le réseau des Centres de services d'aide à l'emploi de Nouvelle-Écosse au travail.

Direction de la sécurité

- Produire, dans les deux langues officielles, de la nouvelle documentation sur la santé et la sécurité au travail, comme la brochure sur la sécurité pour les nouveaux propriétaires de maisons, et mettre à jour les publications existantes.

Objectif 3 – Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

Buts

- a. Encourager la participation des Acadiens et des francophones pour garantir une représentation efficace lors des consultations et des occasions de collaboration.
- b. Créer un mécanisme pour que ces personnes puissent fournir une rétroaction continue sur les services en français du Ministère afin de faciliter une amélioration continue, et faire connaître le mécanisme en question.

Mesures prévues

Direction de l'éducation supérieure

- Continuer de travailler étroitement avec l'Université Sainte-Anne, l'Université Dalhousie et le Réseau Santé pour faire la promotion des carrières en santé en français.

Direction du perfectionnement des compétences

- Travailler avec l'Université Sainte-Anne, le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (IFNE) pour élaborer et présenter des propositions afin d'aider à retirer les obstacles à la reconnaissance des acquis et des compétences linguistiques pour les immigrants francophones, dans le but de les aider à intégrer plus rapidement le marché du travail néo-écossais.
- Continuer d'améliorer la prestation de services d'aide à l'emploi en français assurés par les Centres de services d'aide à l'emploi de Nouvelle-Écosse au travail et le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse.
- Continuer de collaborer avec le CDENE, le Centre pour l'innovation et l'excellence en emploi, la Nova Scotia Career Development Association et d'autres intéressés :
 - pour améliorer la pratique de l'offre active² dans les centres de Nouvelle-Écosse au travail désignés comme bilingues;

² L'offre active de services en français par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse signifie que ses institutions publiques informent de façon proactive les citoyens lorsqu'un service est disponible en français. Avec l'offre active, on veut que les citoyens se sentent à l'aise de s'exprimer en français lorsqu'ils reçoivent un service et que le service offert en français soit comparable au service offert en anglais. Le service en français est bien en évidence, accessible et offert sous forme d'accueil bilingue, d'affichage bilingue ou d'autres moyens.

- pour élaborer et mettre en œuvre une communauté de praticiens et des activités de perfectionnement professionnel, surtout pour accroître les compétences culturelles liées à la communauté acadienne et francophone;
- élaborer et mettre en place un programme de stages avec les ressources financières et le soutien à la formation nécessaires pour embaucher et former des professionnels en développement de carrière qui parlent français.

Direction de la sécurité

- Continuer d'inclure les services en français lors des prochains échanges avec le public, que ce soit en personne ou en ligne.
- Continuer de travailler avec le Centre de l'entrepreneuriat du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse pour mener des consultations et faire des présentations sur la santé et la sécurité au travail auprès de la communauté acadienne et francophone.
- Continuer de répondre en français aux demandes adressées au numéro sans frais, selon le cas.

Services offerts en français

Une liste détaillée de nos publications, programmes et services offerts en français figure dans l'Annexe A du présent plan.

Annexe A – Publications et services offerts en français

Voici un aperçu des publications et des services que TEP offre en français.

Publications offertes en français

Services du travail

- Guide du code des normes de travail
- Fiche d'information sur les normes de travail et tableau des jours fériés
- Rapport pour 2019 du Comité d'examen du salaire minimum de la Nouvelle-Écosse

Main-d'œuvre

- Programmes d'emploi pour étudiants
 - Le programme Graduate to Opportunity (GTO)
 - Le programme SKILL
 - L'Incitatif à la formation par l'enseignement coopératif (Coop)
 - Le Programme Innovate to Opportunity (ITO)
- Planification de carrière
 - Guide pour réussir sa recherche d'emploi
 - Guide de gestion et d'avancement de carrière
 - Orientation professionnelle, [Un guide pour aider votre ado à s'y retrouver](#)
 - Options de carrières très en demande en Nouvelle-Écosse, 2016-2017
 - Guide de planification des études postsecondaires
- *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse* diffuse les annonces des postes vacants au sein des conseils, agences et commissions.
- *Loi sur les services en français* et règlement d'application
- Reconnaissance des acquis (RDA), Lignes directrices du programme de financement
- Reconnaissance des qualifications obtenues à l'étranger (RQOE), Lignes directrices du programme de financement
- Rapport, lignes directrices et recommandations du comité provincial de prévention de la violence sexuelle : *Élaboration de politiques et d'interventions en matière de violence sexuelle qui soient axées sur les survivantes et les survivants*

Services en français

Services du travail

- Les Services de conciliation et de médiation de la Direction des services du travail disposent d'une entente avec le Nouveau-Brunswick afin d'assurer des services de conciliation en français lorsque les parties le demandent.
- Nous avons embauché au début de 2019 un agent des normes de travail francophone afin de donner suite aux plaintes qui sont formulées par des employeurs ou des employés.

Formation des apprentis

- Les examens d'agrément de tous les métiers désignés Sceau rouge³ sont bilingues.
- La formation technique des apprentis en français (examen de niveau) est coordonnée avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

Main-d'œuvre

- Système de soutien aux programmes relatifs au marché du travail (LaMPSS)
 - Le volet des Collèges privés d'enseignement professionnel dans le LaMPSS comprend des options de service en français. Tous les exploitants de collèges privés d'enseignement professionnel ont maintenant accès au LaMPSS pour leurs rapports, et le système offre certains soutiens en français.
 - L'Unité de la reconnaissance des acquis et de la mobilité de la main-d'œuvre administre deux programmes de financement (Reconnaissance des acquis et Reconnaissance des qualifications obtenues à l'étranger) pour lesquels des formulaires de demande et de rapport sont disponibles en français.
- Sur demande, la Division de la santé et de la sécurité au travail a fourni en français des rapports d'inspection et des ordonnances.
- Les étudiants ont maintenant un meilleur accès à des études postsecondaires de qualité dans la langue officielle qu'ils parlent.
- Des centres Nouvelle-Écosse au travail ont été désignés bilingues (avec de l'affichage et du personnel bilingues) dans les zones géographiques où il y a une forte demande de services en français : Argyle, Yarmouth, Clare, Antigonish, Halifax, Chéticamp et Port Hawkesbury.
- La Gestion de cas fournit des services et des outils de promotion en français aux employeurs et aux chercheurs d'emplois, services et outils qui sont normalement offerts aux salons des carrières et dans nos bureaux dans la province.

³ Le programme du Sceau rouge a été créé pour permettre une plus grande mobilité des travailleurs qualifiés partout au Canada. Grâce au programme, les apprentis qui ont terminé leur formation et les compagnons qualifiés peuvent obtenir la reconnaissance officielle du Sceau rouge sur leur certificat de compétences en réussissant l'examen du Sceau rouge.